Voici la proposition de Raphaël Thiebaud Candidat PVL – Les Vert'libéraux

Ardive : Comment soutiendrez-vous la politique familiale de votre canton ? Quels seraient, selon vous, les principaux défis liés à l'enfance, l'éducation, et la famille ?

Raphaël Thiebaud: Aujourd'hui, les principaux défis résident dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, lorsque les deux parents travaillent. C'est donc dans l'accès (en nombre de places, mais aussi en tarifs abordables) aux places de crèche, APEMS, et autres solutions de garde que la priorité doit être mise. Sans forcément baisser les barèmes des crèches, c'est par exemple dans les déductions de frais de garde que la classe moyenne pourrait être soutenue, et pas seulement au niveau fédéral.

Parallèlement, les parents sont confrontés régulièrement à de nouveaux phénomènes de mode chez leurs enfants, de nouveaux réseaux sociaux, de nouvelles technologies, qui parfois amènent des risques que les parents peinent à identifier, et lorsqu'il y a danger avéré, les parents sont relativement démunis par rapport aux actions à entreprendre (interdictions? prévention? que faire?). Je pense que l'Etat pourrait, à moindre frais, fournir une application d'aide à l'éducation, renseignée par la police, des psychologues, des éducateurs, etc. Ainsi les parents se sentiraient peut-être moins seuls et surtout moins démunis face à des comportements — ou de nouvelles formes de harcèlement - chez leurs enfants qu'ils ne comprennent pas ou même, qu'ils ignorent.

Ardive: Une aide financière à la création de places d'accueil pour enfants, sous l'impulsion d'une initiative au conseil national, a vu le jour en 2003. Elle visait essentiellement à soutenir les cantons afin de pallier au manque de places d'accueil extra-familial. 15 ans plus tard, le manque de place, tant au niveau préscolaire que parascolaire est très important, notamment dans le Canton de Vaud (Cf. stat FAJE). Quelles solutions apporter, selon vous, aux besoins grandissants de la population en terme d'accueil extra-familial ?

Raphaël Thiebaud: Il existe différents besoins en accueil extra-familial. L'accueil de jour pour les enfants pas encore scolarisés, et l'accueil parascolaire. Je pense qu'il faudrait trouver des compléments aux APEMS, à commencer par l'horaire continu généralisé pour midi, et par exemple de solutions de gardes alternatives (reconnaissance de la garde par des retraités pour les enfants dès un certain âge) après les cours.

Ardive : Pouvez-vous nous faire part d'une difficulté que vous avez rencontré en étant enfant ? Partant de ce souvenir, voyez-vous, en qualité de conseiller national, une réponse à donner en terme politique ?

Raphaël Thiebaud: Etant donné que j'ai quitté l'école obligatoire il y a plus de 20 ans et mes enfants n'étant pas encore scolarisés, il est difficile de répondre à cette question. Ce qui manquait à l'époque, c'était la sensibilisation aux drogues (tabac, alcool, cannabis, autres drogues), une éducation sexuelle de qualité (2h tous les 2ans ce n'est pas assez), mais aussi une éducation civique (connaissances des symboles, compréhension de notre système politique, etc.). J'imagine peut-être à tort - qu'il reste des choses à faire dans ces domaines.